



Découvrez téléconsultation avec Doctena !

Notre système de téléconsultation vous permet de consulter un praticien immédiatement en prenant un rendez-vous en ligne, sans avoir à quitter votre domicile !



Comment cela fonctionne-t-il ?

1

Recherchez un professionnel de santé dans la spécialité souhaitée sur Doctena avec le filtre de téléconsultation et sélectionnez le rendez-vous souhaité en quelques clics.

2

Le jour du rendez-vous, vous participerez à la consultation en vidéo via un lien. Vous trouverez ce lien dans votre compte Doctena et le recevrez également à l'avance par e-mail de notre part.

3

Parlez à votre praticien de vos symptômes et obtenez un diagnostic professionnel. Votre praticien vous expliquera également comment facturer la consultation vidéo et vous indiquera comment obtenir vos ordonnances et vos références.

Qu'est-ce qu'une téléconsultation ?



Pas de création de compte nécessaire

Pour participer à une consultation en vidéo, vous n'avez même pas besoin d'un compte Doctena ! Le praticien recevra vos informations personnelles, y compris votre email, afin qu'il puisse vous transmettre le lien du rendez-vous.



Assister à des rendez-vous depuis le confort de votre domicile

Consulter rapidement et facilement un professionnel de santé agréé en ligne et expliquer ses symptômes via un smartphone, une tablette ou un PC.



Soutien et assistance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Prenez un rendez-vous quand vous le souhaitez ! Même en dehors des heures d'ouverture du cabinet.



Un compte en quelques clics

Utilisez votre compte Doctena existant ou créez-en un nouveau : simple, rapide et sécurisé ! Votre praticien reçoit à l'avance toutes les informations nécessaires de votre part et peut ainsi se concentrer pleinement sur son diagnostic.



Système de rappel pratique avant la consultation vidéo

L'heure et la date de votre rendez-vous vous seront rappelées par courrier électronique. Cet e-mail contiendra également le lien pour rejoindre la consultation vidéo.



Un diagnostic clair

Discutez de vos symptômes avec votre praticien afin qu'il puisse vous donner un diagnostic personnel et vous recommander un traitement. Vous recevrez vos ordonnances et vos recommandations par courrier postal ou électronique.

Comment puis-je me préparer à une téléconsultation ?

Afin de garantir le bon fonctionnement de la consultation en vidéo, assurez-vous que vous disposez de l'équipement suivant :

- une connexion internet avec un débit suffisant
- une caméra avec une résolution satisfaisante
- un microphone

En outre, accordez les autorisations vidéo et audio à notre service de consultation vidéo lorsqu'elles sont demandées, et assurez-vous d'être dans un environnement silencieux et suffisamment éclairé.

Si les conditions susmentionnées ne sont pas remplies, le praticien peut être amené à mettre fin à la consultation vidéo et, le cas échéant, à facturer au patient les coûts liés aux procédures déjà effectuées.

Si le patient se sent lésé par la dégradation des performances ou de la qualité de la consultation vidéo, il doit en informer le praticien.



Qu'en est-il des remboursements ?

Une consultation vidéo est équivalente à une consultation physique dans le cabinet médical, de sorte que le même type de remboursement s'applique. Pour plus d'informations sur les consultations vidéo, veuillez consulter le site officiel du gouvernement de votre pays.